



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le jeudi 5 décembre 2013

DOMPLUS LANCE UNE OFFRE DE SERVICE DEDIEE A LA PREVENTION SANTE ENTREPRISE

« La santé, priorité à la personne »

DOMPLUS, la société d'intermédiation à distance et par téléphone dans le secteur des services, qui a démarré son activité en assurant des prestations de conseil et d'accompagnement sur des thématiques telles que l'avancement en âge, le handicap et, plus globalement les préoccupations de la vie quotidienne, **met à la disposition de ses clients grands donneurs d'ordre de la protection sociale et entreprises une nouvelle offre de service de prévention santé à l'attention des actifs.**

47% des actifs seraient intéressés par la mise en place, par les entreprises, de programmes d'assistance pour des problèmes de santé (baromètre DOMPLUS LH2, novembre 2013)

Cette nouvelle offre s'inscrit dans le contexte de la Loi sur la sécurisation pour l'emploi du 14 juin 2013 et l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 qui renforce notamment la portabilité des couvertures complémentaires santé et prévoyance des anciens salariés et les obligations légales des entreprises.

« La santé, priorité à la personne » répond également au besoin des entreprises face à la demande des salariés. 47% des actifs interrogés en novembre dernier dans le cadre du baromètre DOMPLUS LH2 portant sur l'impact de la vie privée sur la vie professionnelle chez les actifs, **seraient intéressés par la mise en place, par les entreprises, de programmes d'assistance pour des problèmes de santé (item qui recueille le plus d'intérêt) et 82% d'entre eux considèrent que l'entreprise a un rôle à jouer en matière de couverture et de prévention santé de ses salariés.**

Fort de ce constat, en adéquation avec ce que la société d'intermédiation perçoit au quotidien (DOMPLUS accompagne plus de 4000 personnes par jour), qui génère des changements sociétaux et une nouvelle demande de lien social, DOMPLUS a décidé d'enrichir son offre avec un service de prévention santé à la carte et en ligne.

« La santé, priorité à la personne » un premier niveau de coaching en ligne dédié aux salariés, éprouvé au Canada, et utilisé par près de 8 millions de personnes en Amérique du Nord

Cette nouvelle offre de service, **adaptée au marché français** et aux normes de santé européennes, **permet à l'entreprise de construire un programme global pour l'amélioration de la santé et du bien-être de ses salariés en toute sécurité et confidentialité** (serveur sécurisé, pas d'accès aux données individuelles...etc.) **et s'adresse aussi bien aux grandes entreprises qu'aux PME.**

Évalué par l'association des médecins canadiens (70 000 médecins) et l'Université de Mac Gill, l'outil d'auto-évaluation et de prévention en ligne, qui a fait ses preuves au Canada, propose une gamme de services modulaires d'amélioration à la santé et permet au salarié de réaliser un checkup santé global (diabète, tabac, sommeil, stress, forme physique ...etc.).



mon-checkup-santé
Savoir Vivre

myhealthcheckup.com Cardiovascular Disease Risk Profile

- Évaluez votre santé
- Ciblez vos facteurs de risque
- Faites quelques changements
- Suivez vos progrès
- Vivez plus sainement

Ici ça marche !
548,012,517 pas parcourus.
Plus d'info

GO

SANTÉ DU COEUR DIABÈTE TABAC SOMMEIL SANTÉ MENTALE
STRESS FORME PHYSIQUE NUTRITION POIDS ALCOOL

Dans un deuxième temps, après avoir fait son bilan, l'internaute peut adhérer à un programme de santé bien-être dans le ou les domaines choisis. Il peut alors :

- Recevoir des informations complémentaires sur son programme et échanger sur la thématique qui le concerne ;
- Bénéficier d'un soutien d'un conseiller pour l'aider à élaborer et mettre en œuvre son programme ;
- Être mis en relation avec un expert.

Basé sur une démarche volontaire et progressive, ce nouveau service permet aux salariés de disposer, en s'auto évaluant, d'un bilan clair permettant d'identifier ses facteurs de risques et de gérer / améliorer son état de santé en toute sécurité.

S'agissant de l'employeur, «*La santé, priorité à la personne*» dispose de rapports statistiques portant sur l'analyse de la population de l'entreprise, de l'observer et ainsi d'évaluer, de prioriser et de suivre les actions de prévention mises en place, dans la durée.

Cette démarche permet à l'entreprise de maîtriser ses coûts.

Opérationnelle dès janvier 2014, cette nouvelle offre sera notamment mise en place par le Groupe Lafarge auprès des salariés du siège. «*La santé, priorité à la personne*» vient compléter les services déployés par DOMPLUS en matière d'accompagnement social, déjà accessible aux salariés et à leur famille.

Le groupe AG2RLAMONDIALE, actionnaire de DOMPLUS, accompagne le développement de ces nouveaux services aux salariés auprès des entreprises et des branches professionnelles.

Aujourd'hui, 2,5 millions de salariés ont accès aux services d'intermédiation recouvrant les domaines de l'équilibre vie privée - vie professionnelle, prévention, santé ou encore des questions autour de l'accès à l'emploi et au logement (...etc.), proposés par DOMPLUS.

A propos de DOMPLUS

Créée il y a treize ans au Canada avec DOMPLUS Inc., **DOMPLUS** est une société d'intermédiation à distance et par téléphone dans le secteur des services qui assure pour le compte d'entreprises et de grands donneurs d'ordre de la protection sociale des prestations de conseil et d'accompagnement à destination de leurs publics (adhérents, clients ou encore salariés) sur des thématiques globales liées aux préoccupations de la vie quotidienne : conciliation vie privée/vie professionnelle, bien-être au travail, soutien aux aidants, passage à la retraite, ruptures familiales, avancement en âge, handicap, etc.

DOMPLUS en quelques chiffres :

- **8 millions de bénéficiaires ont accès aux services DOMPLUS** sur l'ensemble du territoire français ;
- **Plus de 100 collaborateurs** en 2013 ;
- **un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros** (CA direct - hors volume d'affaires traitées / CESU SAP) en 2012 ; et une évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires de 25% en 2013.

Contact presse DOMPLUS :

Audrey Donnenfeld - ADRP - 06 30 10 76 90 - audrey.donnenfeld@ad-rp.fr